



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

SAISON 2025/2026 **PROCES VERBAL N°28**

Réunion Plénière du 17 février 2026

Lieu : Siège du DFSM à YVETOT 2 rue Bellanger

Président de séance : Mr Denis OLIVIER

Membres de la commission présents : Mrs Thierry BLONDEL - Dominique FONTAINE - Thomas NIEMIER

Absents excusés : Mr Frédéric LUCAS - Luc DUVAL

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : district@dfsm.fff.fr
- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 2 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Les dates et heures des rencontres sont fixées au calendrier, elles sont **IMPÉRATIVES**.

Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles, seule la CDCMJ pourra accorder une dérogation , il sera possible d'avancer les dates des rencontres sur Footclub avec l'accord du club adverse

Il est demandé aux clubs de répondre le plus rapidement possible aux demandes de modification de matchs sur FOOT CLUB

Homologation des rencontres : Article 147, l'homologation des rencontres masculines jeunes est Prononcée par la CDCMJ, cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune Instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été Envoyée avant cette date.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

ADOPTION DU PV

En l'absence d'observation le procès-verbal n°27 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DOSSIER EN RETOUR DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

U18 D2 Poule B

Appel de L'ENTENTE INTERCOMMUNAL ST ANTOINE de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux dans son PV n°5 du 1 décembre 2025 publié le 12 décembre 2025.

Match perdu pour ESI.TAC (21)

Match n°54013197 : ENT ESI.TAC (21) / FC GRUCHET LE VALASSE (21) du 13 septembre 2025

Match n°54013204 : RC PORT DU HAVRE (22) / ENT ESI.TAC (21) du 20 septembre 2025

Match n°54013209 : ENT ESI.TAC (21) / US BOLBEC (22) du 4 octobre 2025

Prenant connaissance de la décision de la commission départementale d'appel du PV n° du 28 janvier 2026 publié le 9 février 2026 sur FOOTCLUB.

Confirme la décision prise lors de la réunion de la Commission Départementale des règlements et contentieux du PV n°5 du 1 décembre 2025 publié le 12 décembre 2025.

La commission départementale des compétitions masculines jeunes confirme la décision prise lors de la réunion de la Commission Départementale d'appel du PV n°9 du 28 janvier 2026 publié le 9 février 2026.

DOSSIER EN RETOUR DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Coupe U18

Match n°55220111 : USF FECAMP (21) / E. MOTTEVILLE X MARE (21) du 20 décembre 2025

La commission faisant sienne de la décision de la commission départementale de discipline du PV n°51 du 15 janvier 2026, publié le 21 janvier 2026 donne match perdu aux deux équipes par pénalité pour faits disciplinaires.

COUPE DFSM U13 du 7 février 2026

Coupe DFSM à PAVILLY (stade Lecuyer)

La commission inflige à AS LONDAISE une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence éducateur)

Coupe DFSM à SALOMON ROUEN

La commission inflige à ROUEN SAPINS une amende de 20€ pour envoi hors délai de la feuille de match.

La commission inflige à ROUEN SAPINS une amende de 70€ pour absence de feuille d'arbitrage après réclamation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

TIRAGE AU SORT COUPE PITCH U13

Les rencontres sont programmées le 7 mars 2026 à 14h

Tirage au sort INTEGRAL

PLATEAU 1

OLYMPIACAUX
PAVILLY 1
GODERVILLE 1
OLYMPIACAUX 1
HAC 1

PLATEAU 2

FRILEUSE
ESMGO 1
QRM2
FRILEUSE 1
EC FOOT ELBEUF 2

PLATEAU 3

ROUEN
OISSEL 1
CAUCRIAUVILLE 1
FC ROUEN 1
NEUFCHATEL 2

PLATEAU 4

DEVILLE MAROMME
LONGUEVILLE 1
GRAND QUEVILLY 2
DEVILLE MAR 1
LUNERAY 1

PLATEAU 5

MESNIL ESNARD
CHEMINOTS STEPH 1
ROUEN SAPINS 1
MESNIL ESNARD 1
BOISGUILLAUME 1

PLATEAU 6

QRM
FRILEUSE 2
DIEPPE 2
QRM 1
DARNETAL 1

PLATEAU 7

GOURNAY
SOL GOURNAY 2
MTGAILLARD 1
OFFRANVILLE 1
DIEPPE 1

PLATEAU 8

YVETOT
BOISGUILLAUME 3
YVETOT 1
GRAVENCHON 1
NEUFCHATEL 1

Courriel : district@dfsdf.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

COUPE DU DFSM U18

3EME TOUR : matchs joués le samedi 31 janvier 2026

Match n°: 55441982: ESM GONFREVILLE L ORCHER 22 / OLYMPIA CAUX FOOTBALL 22

La commission inflige à ESM GONFREVILLE L'ORCHER une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence numéro de licence du délégué).

Match n° : 55441980 : FC FREVILLE BO SIVOM 21 / FC LA VARENNE 21

La commission inflige à FC FREVILLE BO SIVOM une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence numéro de licence du délégué).

4 EME TOUR : 16 ÉQUIPES QUALIFIÉES (1/8ème de finale)

1	ESM GONFREVILLE LORCHER	22	D1	GA
2	FC ROUEN 1899	22	D2	GH
3	ESPC ST GILLES ETAINHUS	21	D2	GA
4	SC OCTEVILLE SUR MER	21	D1	GA
5	PLAT QUINCAMPOIS FC	21	D2	GH
6	ENT AS COTE D'ALBATRE-OURVILLE	21	D2	GC
7	AS MESNIEROISE	21	D2	GE
8	FC LA VARENNE	21	D1	GC
9	GRPT EFECOCSP	22	D1	GB
10	US LUNERAYSIENNE	21	D1	GC
11	FALAISE DU TALOU	21	D1	GC
12	F DE LA BOUCLE DE SEINE	21	D1	GC
13	A.C. ST ROMAIN DE COLBOSC	21	D1	GA
14	MONT ST AIGNAN FC	21	D1	GB
15	ST AUBIN FC	21	D1	GB
16	AS LONDAISE	21	D2	GG

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

TIRAGE AU SORT 1/8EME COUPE DU DFSM U18

Tirage au sort intégral du quatrième tour, matchs programmés **le samedi 04 Avril 2026** (matchs pouvant être avancés et joués en semaine avec l'accord des deux clubs).

En cas de terrain impraticable la rencontre sera systématiquement inversée.

PLAT QUINCAMPOIS FC 21 / MONT ST AIGNAN FC 21
ESPC ST GILLES ETAINHUS 21 / AS MESNIEROISE 21
SC OCTEVILLE SUR MER 21 / ESM GONFREVILLE L'ORCHER 22
FALAISE DU TALOU 21 / ST AUBIN FC 21
F BOUCLE DE SEINE 21 / FC LA VARENNE 21
GRPT EFECOCSP 22 / US LUNERAYSIENNE 21
SC ST ROMAIN DE COLBOSC 21 / AS LONDAISE 21
FC ROUEN 1899 22 / ENT AS COTE D'ALBATRE-OURVILLE 21

COUPE DU DFSM U15

3EME TOUR : matchs joués le samedi 31 janvier 2026

Match n°55442029: US MESNIL ESNARD FRA 1 / O DARNETAL 1

La commission inflige à O DARNETAL une amende de 10€ pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (absence numéro de licence assistant 2).

4 EME TOUR : 16 ÉQUIPES QUALIFIÉES (1/8ème de finale)

1	AS FAUVILLAISE	1	D1	GA
2	US LILLEBONNAISE	1	D1	GA
3	SC OCTEVILLE SUR MER	1	D1	GA
4	SOLIDARITE S GOURNAY EN CAUX	1	D1	GA
5	GRPT EFECOCSP	2	D1	GB
6	US MESNIL ESNARD FRANQ	2	D1	GB
7	GRAND QUEVILLY FC	1	D1	GB
8	SC PETIT COURONNE	1	D1	GB
9	O PAVILLAISS	1	D1	GC
10	GRPT US CRIEL-EU FC	1	D1	GC
11	RC DU PORT DU HAVRE	1	D2	GA
12	SC FRILEUSE	1	D2	GB
13	FC OFFRANVILLAIS	1	D2	GG
14	ENT AS MESNIEROISE - USL	1	D2	GG
15	STADE DE SOTTEVILLE CC	1	D2	GI
16	F BOUCLE DE SEINE	1	D2	GE

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

TIRAGE AU SORT 1/8EME COUPE DU DFSM U15

Tirage au sort intégral du quatrième tour, matchs programmés **le samedi 04 Avril 2026** (matchs pouvant être avancés et joués en semaine avec l'accord des deux clubs).

En cas de terrain impraticable la rencontre sera systématiquement inversée.

GRPT US CRIEL-EU FC 1 / GRPT EFECOCSP 2
US MESNIL ESNARD FRANQ 2 / US LILLEBONNAISE 1
RC DU PORT DU HAVRE 1 / F BOUCLE DE SEINE 1
ENT AS MESNIEROISE - USL 1 / O PAVILLAIS 1
GRAND QUEVILLY FC 1 / STADE DE SOTTEVILLE CC 1
SOLIDARITE S GOURNAY EN CAUX 1 / SC OCTEVILLE SUR MER 1
FC OFFRANVILLAIS 1 / SC PETIT COURONNE 1
AS FAUVILLAISE 1 / SC FRILEUSE 1

Le Président

Denis OLIVIER

Le Secrétaire de Séance

Thierry BLONDEL



Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot